

Dossier de presse
Service presse et relations médias
presse@grandreims.fr - [espace presse](#)
Tél. : 03 26 77 77 40

Rentrée scolaire pour plus de 6 400 élèves avec le Grand Reims

Reims, septembre 2022.- **Pour la 5^e rentrée scolaire consécutive, la communauté urbaine du Grand Reims exerce les compétences scolaire et périscolaire pour 124 communes réparties sur les 8 pôles territoriaux suivants : Champagne-Vesle, Nord Champenois, Vallée de la Suippe, Rives de la Suippe, Fismes Ardre et Vesle, Beine-Bourgogne, Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims, Tardenois. Le Grand Reims met en place également en régie ou avec le concours d'associations du territoire, des accueils périscolaires (matin, midi, soir et le mercredi) et des accueils extrascolaires permettant aux enfants de bénéficier d'activités adaptées à leur âge sur les petites et grandes vacances. Pour accueillir le mieux possible plus de 6 400 élèves de maternelle et d'élémentaire et les professionnels qui les prennent en charge, le Grand Reims gère un patrimoine de 86 sites scolaires et conduit un programme d'extension et de construction.**

L'engagement du Grand Reims pour plus de 6 400 élèves en maternelle et élémentaire-répartis dans 59 écoles et environ 280 classes se traduit en 2022 par un budget total de 10,88 M€ réparti en 5,55 M€ de fonctionnement et 5,33 M€ d'investissement. Notons que le Grand Reims assure une restauration scolaire pour près de 3 900 élèves.

Avec cette rentrée scolaire, le nombre d'écoles publiques et de classes du Grand Reims va évoluer. Grâce à une opération de près de 5 M€, un nouveau groupe scolaire ouvre aux Petites Loges avec une capacité d'accueil de 7 classes au total : 3 en maternelle et 4 en élémentaire. Cet établissement est situé dans le **pôle Vesle et Pôle Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims. Le Grand Reims a géré une opération** de construction pour permettre le regroupement dans un nouveau site des élèves des communes des Petites Loges, de Billy-le-Grand, de Vaudemange et de Trépail. Les écoles de ces deux dernières communes seront fermées à partir de la rentrée.

Rappelons l'existence d'un **plan numérique pluriannuel de 2,8 M€ TTC sur 2020-2025**, co-construit avec l'Education Nationale et destiné à assurer à chaque élève un même niveau d'équipement, et une équité à l'échelle de cette intercommunalité XXL. En 2022, le budget est de **600 000 €**. Un ENT ou Espace Numérique de Travail a également été mis en place, depuis la rentrée de septembre 2021 dans les écoles maternelles et élémentaires relevant de la compétence du Grand Reims. Ce dernier bénéficie à tous les élèves et leurs familles.

Une réflexion globale et partagée a été initiée en 2021 pour anticiper l'impact de l'évolution démographique à moyen terme à l'échelle de tout le territoire. Le but est d'avoir une vision stratégique des besoins en termes d'accueils scolaire et périscolaire. Il s'agit de prévoir l'évolution des sites et/ou des modifications ponctuelles de la carte scolaire pour maintenir une offre d'accueil de qualité et de proximité.

Maintenir des services à la population optimisés et équitables, donner de l'ampleur aux projets quand c'est nécessaire et renforcer l'expertise dans la conduite des projets sont les axes majeurs de la politique scolaire du Grand Reims. Cette orientation s'appuie sur une gouvernance faisant la part belle à la proximité grâce à la représentativité des élus au sein d'un Conseil d'orientation Education et lors de conférences de territoire.

La communauté urbaine du Grand Reims fait figure d'exception en France dans le domaine des transports scolaires. Délibérément, pour rendre attractifs les postes de conducteur pour le transport scolaire et pallier une tendance globale de difficulté de recrutement constatée à la sortie de la crise sanitaire du COVID, le Grand Reims a fait plusieurs choix fructueux à l'occasion de la passation d'un nouvel appel d'offres pour son marché de transports non urbains lancé en 2020. Le nouveau contrat a permis de proposer, **depuis septembre 2021, des contrats de 30 h hebdomadaire aux conducteurs** puisque les prestations demandées concernent à la fois le transport organisé au quotidien et celui, variable, lié aux activités pédagogiques. **La durée du contrat est longue pour les transporteurs, 7 ans** depuis le 1^{er} septembre 2021, pour faciliter les investissements des entreprises et apporter une visibilité à leurs salariés. 271 circuits scolaires en autocar seront assurés lors de l'année scolaire à nouveau. Au 25 août, le Grand Reims a enregistré **6 531 demandes d'inscription** aux transports scolaires pour 2022/2023 : 1 797 primaires, 2 700 collégiens, 1 978 lycéens et 56 étudiants empruntant les circuits scolaires.

« L'engagement du Grand Reims pour le quotidien des élèves de maternelle et d'élémentaire, des familles et des équipes éducatives va croissant. Cette année, nous poursuivons la concertation débutée en 2021 avec les maires pour dessiner le réseau d'écoles du Grand Reims de demain. Plus que jamais, notre ambition de partager un destin commun a du sens. Je suis fière de porter au quotidien et de manière collective la compétence affaires scolaires »

Katia Beaujard, vice-présidente déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance,
maire d'Hermonville

Sommaire :

- .: Les chiffres de la rentrée 2021 - 2022 – p. 3
- .: La communauté urbaine du Grand Reims restaure, agrandit et construit des écoles – p. 4
 - À Witry-les-Reims, réhabilitation complète de l'école maternelle Jules Verne
 - À Val-de-Vesle, extension et création d'une restauration scolaire de l'école
 - À Fismes, réfection et végétalisation des cours de l'école Centre
- .: Forte concertation avec les maires pour anticiper les besoins en termes d'accueil scolaire et périscolaire – p. 6
- .: Un service des transports scolaires en ordre de marche avec une nouvelle gamme tarifaire – p. 7
 - Un défi levé en flux tendu pour la rentrée 2022-2023
 - Reconduction de la campagne d'éducation à la sécurité dans les cars scolaires et leur environnement
 - Nouvelle gamme tarifaire moins coûteuse et plus lisible pour les transports publics non urbains

www.grandreims.fr

Les chiffres clés de la rentrée 2022 - 2023

- **124** communes ont délégué leur compétence à la communauté urbaine.
- **19** communes, 16 de l'ex Reims Métropole ainsi que Gueux, Muizon et Les Mesneux ont la compétence scolaire pour conduire une gestion directe.
- **4** jours d'école, c'est l'organisation du temps scolaire qui a été adoptée à l'unanimité lors d'une concertation conduite en 2017.
- **59** écoles (au sens de l'Education nationale) réparties en près de 278 classes, compte tenu des regroupements scolaires
- plus de **6 400** élèves seront accueillis cette année.
- **plus de 500 agents** accompagnent les enfants sur les temps scolaires et périscolaire ; sur ce dernier, **11** associations sont mobilisées sur tout le territoire pour l'accueil des élèves en temps périscolaire et extrascolaire.
- **2** prestataires pour la restauration scolaire. Cette année encore, près de 3 900 cantiniers bénéficieront des prestations de API restauration, sauf pour les deux écoles de Fismes fournies par Elior.
- **350** détecteurs de CO₂ déployés au printemps 2021.
Placés en restaurants scolaires et salles de classe, ces équipements sont très simples d'usage. Branchés sur prise électrique, ils sont posés sur un meuble. La couleur d'un voyant lumineux change selon le niveau de la concentration en CO₂ mesuré dans l'air ambiant, en passant successivement du vert, à l'orange, au rouge et au rouge clignotant. La couleur orange correspond au seuil de 800 ppm (parties pour million), seuil à partir duquel il est préconisé d'aérer la salle (avis du Haut Conseil de la Santé Publique). Mesurer la concentration en gaz carbonique, c'est tester l'impact de l'aération des locaux régulièrement réalisée par les professionnels.
- 1 plan numérique de **2,8 M€** TTC sur 2020-2025, co-construit avec l'Éducation Nationale, prévoit qu'en 2025 les écoles maternelles et/ou élémentaires accueillant des enfants habitant dans **124** communes au total, soient toutes équipées de manière homogène avec **3** types d'équipements : un Tableau Numérique Interactif (TNI) ou Ecran Numérique Interactif (ENI) par classe, des tablettes pour les élèves au travers des classes mobiles, y compris les élèves en maternelle, un kit robotique par école.
- **1 ENT** ou Espace Numérique de Travail a été déployé l'année scolaire précédente.
- **5 531** jeunes habitants du Grand Reims vont bénéficier, ce 1^{er} septembre, d'un service de transports scolaires. Au 25 août, les inscriptions pour 2022-2023 se répartissent en : 1 797 élèves de primaire, 2 700 collégiens, 1 978 lycéens et 56 étudiants.
- **271** circuits scolaires en autocar reliant les communes et les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) sont assurés chaque jour de la semaine, pour se rendre en classe et en restaurant scolaire, auxquels s'ajoutent les sorties pédagogiques organisées en temps scolaire et périscolaire. Rappelons que le territoire du Grand Reims occupe une surface de 1 436 km². Ces circuits sont assurés par Champagne Mobilités, filiale du groupe Ratpdev, et son sous-traitant, Autocar Delannoy. Leur flotte est composée de **57** autocars et de **4** véhicules de lignes régulières.
- **80** agents du Grand Reims accueillent et accompagnent les élèves de maternelle et d'élémentaire pendant le temps de transport scolaire
- **12 €** par enfant, tel est le coût des transports pour les familles, un montant qui correspond aux frais d'inscription suite à une harmonisation de la grille tarifaire. Les réfugiés ukrainiens voient leurs frais pris en charge par le Grand Reims.

La communauté urbaine du Grand Reims restaure, agrandit et

construit des écoles

Les travaux conduits par le Grand Reims dans ses bâtiments scolaires, périscolaires et extra-scolaires permettent d'offrir des services nouveaux dans certains pôles, un confort et une fonctionnalité accrue, sans oublier les enjeux de la mise en accessibilité, de la prévention des effets de la canicule, de la limitation de la facture énergétique.

Les nouveautés côté bâtiments scolaires pour cette rentrée 2022-2023

Elèves et professionnels vont bénéficier des travaux suivants :

- À Witry-les-Reims, réhabilitation complète de l'école maternelle Jules Verne

Pôle Beine Bourgogne

Coût : 1 303 500 € TTC, réparti sur 2022 (études), travaux en 2023 et 2024.

Le bâtiment actuel présente des signes de vieillissement avec des façades et des cloisons intérieures dégradées. Au-delà d'un vieillissement normal de bâtiment, la situation actuelle résulte de gros problèmes d'infiltrations survenus dans les années 2000. De même, l'isolation extérieure est inexistante et les menuiseries ne répondent plus aux normes en vigueur.

Le Grand Reims a pris la décision de réaliser des **travaux de rénovation et d'isolation thermique et énergétique** de cette école, qui s'accompagneront également de **travaux d'embellissement**. Ces travaux permettront de diminuer la consommation d'énergie en supprimant les pertes de chaleur, et de réguler la température des pièces (une diminution de plus de 30% des coûts d'énergie en hiver est espérée ainsi qu'une amélioration sensible du confort des utilisateurs en été).

- À Val-de-Vesle, extension et création d'une restauration scolaire de l'école

Pôle Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims

Budget estimé à 3 000 000 TTC, pour un début des travaux en fin d'année 2022 dans le meilleur des cas

L'objectif de l'opération réside dans l'extension de l'école actuelle, afin que son organisation réponde à l'évolution projetée des effectifs, et permette de libérer le foyer rural, non adapté au service de restauration scolaire.

Dans cette perspective, seront créés :

- 2 classes supplémentaires et les locaux annexes nécessaires (sanitaires),
- Un service de restauration destiné à l'accueil des enfants de l'école (prévision pour 175 élèves dont 80% demi-pensionnaires),
- Un accueil périscolaire d'une capacité de 60 enfants.

En dehors du temps d'enseignement (le matin avant la classe et le soir après la classe), l'accueil périscolaire pourra accueillir jusqu'à 60 enfants. Pendant les vacances scolaires, cet espace pourra être mis à disposition du service extrascolaire d'accueil de loisirs, en plus des espaces de l'école.

Par ailleurs, l'assainissement de l'école devra être repris puisque Val-de-Vesle est une commune avec un service public d'assainissement non collectif.

- À Fismes, réfection et végétalisation des cours de l'école Centre

Pôle Fismes Ardre et Vesle

Le démarrage des travaux est prévu à l'été 2023

C'est un groupe scolaire important en termes de superficie (4 000 m²), regroupant une école maternelle, une école élémentaire, un restaurant scolaire et 3 cours de récréation qui va bénéficier d'un projet d'ampleur. Le site accueille selon les années entre 430 et 450 élèves.

- **Pour mémoire, le Grand Reims a réalisé une réhabilitation complète du réseau et des équipements de chauffage** en 2019 et 2020, pour un montant de 992 000 € TTC. De plus, le groupe scolaire bénéficie de travaux de rénovation avec notamment le remplacement des huisseries (fenêtres, portes...) entrepris sur plusieurs exercices.
- Après la réalisation des travaux de chauffage, il a été décidé **de rénover les 3 cours d'école** en intégrant la problématique climatique et la re-végétalisation d'une partie des espaces. Il s'agit de créer des îlots de fraîcheurs au sein de l'école. Ces cours sont actuellement majoritairement revêtus d'enrobé et sans espace ombragé, hormis un préau.

Un maître d'ouvrage a été désigné et chargé de proposer un projet co-construit avec les services du Grand Reims (directions des territoires, de l'eau et de l'assainissement et également celle de la transition écologique).

Cette expérimentation poursuit 2 objectifs :

- Proposer des cours d'école résilientes, permettant de faire face au dérèglement climatique et d'améliorer le confort des extérieurs et des salles de classe,
- Proposer des cours d'école plus adaptées à leurs usagers, petits comme grands, proposant une mixité des usages, à la fois récréatifs et pédagogiques.

Une concertation avec les usagers

Dès le lancement du projet, une concertation avec les usagers, enfants et équipes pédagogiques, a été mise en œuvre.

Il est proposé d'implanter **des arbres et petits arbustes**, d'**engazonner** et d'aménager **différentes zones thématiques** : espaces cocoon, jeux, potager, pergola...

Forte concertation avec les maires pour anticiper les besoins en termes d'accueil scolaire et périscolaire

Une étude est en cours qui a pour objectif de définir une stratégie cohérente et partagée au niveau du territoire du Grand Reims, afin d'anticiper les besoins futurs en matière de locaux scolaires et périscolaires.

Pour cela, il s'agit :

- d'objectiver les besoins en termes d'accueils scolaire et périscolaire des écoles du 1^{er} degré (maternelles et élémentaires) sur le territoire,
- de proposer, dans une logique de mutualisation et de rationalisation des espaces et moyens existants, des scénarii de répartition et de localisation des besoins qui pourront se traduire :
 - par une évolution de la carte scolaire,
 - par l'extension d'équipements existants et/ou la construction d'un ou de nouveaux équipements,
 - par une combinaison des deux points ci-dessus.

Le bureau d'étude AREP, chargé de cette étude, a visité l'ensemble des écoles placées sous la compétence du Grand Reims et proposé des scénarii d'évolution lors du comité de pilotage du 23 juin dernier, en présence des élus concernés, ceux dont les communes accueillent actuellement des écoles.

Les différents échanges qui ont eu lieu ont mis en exergue la complexité de ce dossier, ses multiples incidences (bâtiments, transport, trajets des familles, etc.), ainsi que la possibilité, selon le cas, de choix entre plusieurs scénarii.

Fort de ces constats, il est apparu nécessaire d'accompagner la déclinaison des orientations proposées par le bureau d'études par la mise en place de groupes de travail composés d'élus des secteurs concernés. L'objectif est désormais :

- d'impliquer les territoires dans la déclinaison opérationnelle des scénarii proposés en comité de pilotage,
- de proposer éventuellement des ajustements à la marge, si besoin,
- de définir les priorités.

Ces travaux de concertation se dérouleront d'octobre à fin 2022.

Un service des transports scolaires en ordre de marche avec une nouvelle gamme tarifaire

Un défi levé en flux tendu pour la rentrée 2022-2023

271 circuits scolaires en autocar reliant les communes et les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) sont assurés chaque jour de la semaine, pour se rendre en classe et en restaurant scolaire, auxquels s'ajoutent les sorties pédagogiques organisées en temps scolaire et périscolaire.

80 agents du Grand Reims accueillent et accompagnent les élèves de maternelle et d'élémentaire pendant les trajets de transport scolaire.

Ce 1^{er} septembre, jour de la rentrée, tous les circuits seront assurés même si la situation est tendue côté effectifs de conducteurs au sein des entreprises prestataires (Champagne Mobilités, filiale du groupe Ratpdev, et son sous-traitant, Autocars Delannoy). Ces dernières gèrent une flotte de **57** autocars scolaires et **4** véhicules de lignes régulières.

Délibérément, pour rendre attractifs les postes de conducteur pour le transport scolaire et pallier une tendance globale de difficulté de recrutement constatée à la sortie de la crise sanitaire du COVID, le Grand Reims a fait plusieurs choix fructueux à l'occasion de la passation d'un nouvel appel d'offres pour son marché de transports non urbains lancé en 2020. Le nouveau contrat a permis de proposer, depuis septembre 2021, des contrats de 30 h hebdomadaire aux conducteurs puisque les prestations demandées concernent à la fois le transport organisé au quotidien et celui, variable, lié aux activités pédagogiques. La durée du contrat est longue pour les transporteurs, 7 ans depuis le 1^{er} septembre 2021, pour faciliter les investissements des entreprises et apporter une visibilité à leurs salariés.

Champagne Mobilités a opté de son côté pour le financement de permis D à ses nouveaux conducteurs.

Le Grand Reims relaie la communication des transporteurs pour leurs campagnes de recrutement.

Pour la rentrée scolaire 2022-2023, le coût des transports scolaires pour les familles a été harmonisé : les frais d'inscription s'élèvent à **12 €** par enfant, de la maternelle à la terminale, domicilié dans le Grand Reims et scolarisé dans un établissement scolaire sous contrat avec l'Education Nationale situé sur le territoire de la communauté urbaine.

Précisons les dispositions prévues pour accompagner les réfugiés ukrainiens dans l'accès aux transports scolaires. Jusqu'en juin 2023, le Grand Reims prendra en charge les frais d'inscription des transports scolaires pour les élèves ukrainiens.

Au 25 août, le grand Reims a enregistré 6 531 demandes d'inscription aux transports scolaires pour 2022/2023 : 1 797 primaires, 2 700 collégiens, 1 978 lycéens et 56 étudiants empruntant les circuits scolaires.

Reconduction de la campagne d'éducation à la sécurité dans les cars scolaires et leur environnement

Le Grand Reims a reconduit, à nouveau pour 4 ans, le partenariat établi en 2018 **avec l'Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public 51 (ADETEEP 51) et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Marne**. Une subvention annuelle de 12 000 € est attribuée à l'ADETEEP 51 pour sensibiliser les jeunes de **50 établissements scolaires** à la sécurité dans les cars et renforcer les notions de politesse et de respect des personnes et des biens au travers de différentes actions conduites au sein des établissements.

Le programme de sensibilisation concerne à la fois des élèves **d'écoles primaires** desservies par un circuit de transport scolaire et des élèves **de 6^e** des 9 collèges de la communauté urbaine du Grand Reims, également desservis par un circuit de transport scolaire. **Enseignants, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et personnels encadrants** sont également concernés par le programme de sensibilisation. L'ADETEEP 51, au travers de cette convention, peut aussi intervenir dans tous les autres établissements scolaires (primaires et collèges) du Grand Reims.

Le Grand Reims travaille également, en partenariat avec ses transporteurs, à l'élaboration de **nouveaux outils permettant d'améliorer la sécurité** : films sur les consignes de sécurité diffusés à bord des autocars, dispositifs incitant au port de la ceinture...

Nouvelle gamme tarifaire moins coûteuse et plus lisible pour les transports publics non urbains

En lien avec le projet de territoire et dans le double objectif d'encourager à la mobilité durable et de réduire le coût de déplacement pour les ménages résidant sur son territoire, la communauté urbaine du Grand Reims rend **moins coûteuse la grille tarifaire des 4 lignes régulières** qui desservent son territoire. Cette dernière est établie en cohérence avec les tarifs qui s'appliquent actuellement sur le réseau de transport urbain CITURA.

La nouvelle gamme tarifaire proposée se compose :

- de tickets unité « 1 trajet », vendus à bord des cars à 2 € en plein tarif, ou 1 € en tarif réduit,
- de carnets de 12 tickets à 18 € ou de 24 tickets à 18€ pour les bénéficiaires du tarif réduit,
- d'un abonnement mensuel à 30 € en plein tarif ou 15 € en tarif réduit.

Les tarifs réduits sont étendus aux seniors de plus de 65 ans en plus des bénéficiaires actuels (jeunes de moins de 18 ans, étudiants, apprentis, personnes en situation de handicap et bénéficiaires de la CMU-C).